



Bobigny, le 22 avril 2022

Malgré la mobilisation de toute l'équipe enseignant-e et des parents de l'école Pasteur, des collègues de Saint-Denis, du département, des élu-es,

Malgré le manque de pièces justificatives pour étayer des faits qui amène à cette décision dans les dossiers des 6 collègues,

Malgré les menaces contre les enseignant-es de l'école dans un article et une vidéo d'extrême droite sans protection de l'institution, le DASEN 93 maintient sa décision.

L'administration s'est donc appuyée sur les propos mensongers et diffamatoires relayés par l'extrême droite pour prendre ces mesures contre nos collègues qui seraient responsables de «*dysfonctionnements*». Les dossiers administratifs des 6 de Pasteur sont pourtant vides et les conclusions de l'enquête administrative reprennent les éléments de langage et les propos calomnieux de l'extrême droite : «*le système [...] en autogestion [...] qui s'est installé a conduit peu à peu l'école Pasteur à ne plus être une école de la République*».

La direction académique a refusé tout dialogue avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves. Dans le cadre de l'enquête administrative, une directrice pourtant restée 7 ans dans l'école n'a pas été entendue et le témoignage d'une autre directrice a été tronqué.

Les 6 collègues de Pasteur ont donc appris ce vendredi 22 avril dans la matinée leur mutation «*dans l'intérêt du service*» par un simple *mail*. Cette décision s'applique dès la reprise du lundi 9 mai 2022.

Cette décision intervient à quelques heures des vacances scolaires de printemps. La façon de faire, l'attente interminable, le manque de considération total tant pour les élèves que pour les personnels relèvent d'une véritable maltraitance institutionnelle.

C'est l'une des équipes les plus stable de Saint-Denis, qui est totalement démantelée pour les deux derniers mois de l'année scolaire et six autres écoles qui vont être aussi touchées puisque le-la collègue en poste depuis septembre doit quitter sa classe subitement du jour au lendemain dès le 9 mai.

L'intersyndicale départementale, SNUipp-FSU 93, SNES-FSU93, SNEP-FSU 93, Sud Éducation 93, CGT Educ'action 93, CNT éducation 93 continue de demander la levée des mutations-sanctions et comme le disent nos collègues de Pasteur : nous ne pouvons nous résoudre à cette décision violente et injustifiée.

Nous soutiendrons les mobilisations à venir.